

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 23 août 2021 à 19h00, à la salle du Pavillon du Général Maurice Baril, au 27, Des Loisirs à Saint-Albert

Sont présents :

Diane Kirouac, conseillère
Mélanie Vogt, conseillère
Jean-Philippe Bibeau, conseiller
Nicolas Labbé, conseiller
Alexandre Bergeron, conseiller
Dominique Poulin, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 00.

Mot du maire

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souhaite la bienvenue à tous. Il souhaite également une belle entrée scolaire à tous les étudiants et enseignants. Il rappelle que le bureau sera fermé lundi le 6 septembre prochain et souhaite par le fait même un bon congé de la fête du Travail. Il rappelle que la journée Normand Maurice aura lieu cette année le 18 septembre de 9h à 12h au 1245, rue Principale à Saint-Albert.

Ordre du jour

1. Vérification du quorum ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 5 juillet 2021;
4. Adoption des comptes pour la période du 1^{er} juillet au 12 août 2021 et du journal des salaires du mois de juillet 2021;
5. Affaires nouvelles de l'assistance ;
6. Demande d'autorisation CPTAQ – André Boisvert-Angèle St-Cyr;
7. Servitude en faveur d'Hydro-Québec ;
8. Demande de permis de chenil ;
9. Décompte final #6 – Drainage et voirie de la 4^e Avenue ;
10. Décompte # 1 – Rang 6 et 7 Petit ;
11. Trappeur de castors ;
12. Affaires nouvelles ;
13. Lecture de la correspondance ;
14. Varia ;
15. Période de questions de l'assistance ;
16. Levée de la séance ordinaire du 23 août 2021.

2021-108 Adoption de l'ordre du jour

Attendu que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par Monsieur Nicolas Labbé

Que l'ordre du jour du 23 août 2021 soit adopté et demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-109 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021

Attendu que les membres du conseil ont individuellement prit connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 ;

Attendu que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Proposé par Monsieur Jean-Philippe Bibeau

Que le procès-verbal du 5 juillet 2021 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-110 Approbation des comptes pour la période du 1^{er} juillet au 12 août 2021 ainsi que le journal des salaires pour le mois de juillet 2021

Attendu que le journal des salaires ainsi que le registre des déboursés du mois de juillet et août ont été remis à chacun des membres du conseil par envoi électronique;

Proposé par Monsieur Dominique Poulin

Et, il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer, le tout tel que présenté au journal des déboursés, d'autoriser la Directrice-générale et secrétaire-trésorière à payer lesdits comptes :

Registre des chèques #2995 à #3047 au montant de 204 523.49\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 23 août 2021.

Suzanne Crête
Directrice-générale/Secrétaire-Trésorière

2021-111 CPTAQ – demande d'autorisation - lot 5 181 019

Attendu que Monsieur André Boisvert et Madame Angèle St-Cyr demande l'autorisation à la commission de protection du territoire agricole du Québec l'utilisation à des fins non agricole le lot 5 181 019 du cadastre du Québec;

Attendu que le lot 5 181 019 est un terrain vacant qui aurait pu être inclut dans les ilots déstructurés ;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Dominique Poulin

D'autoriser la demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, que celle-ci n'aura aucun impact sur l'agriculture.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2021-112 Servitude en faveur d'Hydro-Québec HQ 1402-012/390782 N/D 6579655

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert accepte de consentir en faveur d'Hydro-Québec une servitude réelle et perpétuelle afin de permettre l'installation de linge électrique et de télécommunication sur une partie du lot 6 379 770 du Cadastre du Québec;

Attendu que la Municipalité accepte le projet d'acte de servitude préparé par Me Roxanne Gingras, notaire;

Il est proposé par Madame Diane Kirouac

Que Monsieur Alain St-Pierre, maire et Madame Suzanne Crête, directrice-générale et secrétaire-trésorière soient, et ils le sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité ledit acte de servitude et autres documents y annexés et à y faire inclure toutes les clauses jugées utiles ou nécessaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2021-113 Demande de permis de chenil

Attendu que Madame Annick Malenfant a déposé un projet pour une demande de chenil ;

Attendu qu'elle a pour mission de faire un élevage de dix chiens d'assistance Stella;

Attendu qu'elle a soumis une liste signée par ses voisins qui accepte son projet ;

Il est proposé par Monsieur Nicolas Iabbé

Que la Municipalité accepte ledit projet sous certaines conditions tels que :

- Elle ne peut posséder plus de dix chiens ;
- Elle devra suivre le règlement G-100 chapitre 7 concernant les animaux;
- Le contrat sera renouvelé à chaque année ;
- La Municipalité exige une lettre de Stella à chaque année ;
- Si, toutefois une plainte était formulée, le dossier sera révisé;

Adopté à l'unanimité des conseillers

**2021-114 Décompte final #6 – Drainage et voirie de la 4^e Avenue DMR
Excavations Tourigny Inc.**

Attendu que WSP a fait parvenir à la Municipalité le décompte progressif final #6 relativement aux travaux d'égouts pluviaux dans le secteur 4^e Avenue au DMR effectués par l'entreprise Excavation Tourigny Inc.

Attendu que ledit décompte est de 33 136.93\$ incluant les taxes a été vérifié par Monsieur Marc-Olivier Jutras ing. de WSP;

Il est proposé par Monsieur Alexandre Bergeron

Que la Municipalité de St-Albert accepte de payer le décompte #6 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer le compte mentionné ci-haut.

Signé, ce 23 août 2021.

Suzanne Crête,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2021-115 Décompte #1 – Rang Petit 6 et Petit 7 – Sintra inc.

Attendu que GéniCité Inc. a fait parvenir à la Municipalité le décompte progressif #1révisé relativement aux travaux de réfection des Rang Petit 6 et Petit 7effectués par l'entreprise Sintra inc.

Attendu que ledit décompte est de 842 909.26\$ incluant les taxes a été vérifié par Monsieur François Thibodeau,ing.;

Il est proposé par Madame Mélanie Vogt

Que la Municipalité de St-Albert accepte de payer le décompte #1 révisé tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer le compte mentionné ci-haut.

Signé, ce 23 août 2021.

Suzanne Crête,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2021-116 Trappeur de castor- Prédapro

Attendu qu'à chaque année la municipalité a des problèmes avec les castors;

Attendu qu’au printemps dernier, nous avons eu besoin d’un trappeur et que ceux qui normalement nous utilisons étaient dans l’impossibilité de nous donner le service. Nous avons contacté Prédapro et celui-ci a accepté.

Attendu que nous avons reçu une première facture de l’ordre de 730.00\$, pour une première intervention et que nous trouvions celle-ci onéreuse. Après discussion avec celui-ci il nous fait un offre à 1000 \$ par l’année soit avril 2021 à 2022 pour le service de trappage de castors ;

Il est proposé par Madame Mélanie Vogt

Que la Municipalité de Saint-Albert accepte l’offre de Prédapro pour le trappage de castors

Adopté à l’unanimité des conseillers

2021-117 Levée de la séance du 23 août 2021

Il est proposé par Madame Mélanie Vogt que la séance du 23 août est levée à 20h19

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête,
Directrice-générale/
Secrétaire-trésorière

Je, Alain St-Pierre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 23 août 2021

Alain St-Pierre, maire